

A remplir obligatoirement.

*** Séminaires non indemnisés - prise en charge intégrale par le FAF, nombre de formations illimité.**

Procédure d'inscription (inscription possible jusqu'à 48h avant la date de formation dans la limite des places disponibles) :

- Etre adhérent AFPA :** www.afpa.org (paiement en ligne) ou envoyer le bulletin d'adhésion joint. Lorsque le programme est ouvert à d'autres spécialités si vous n'êtes pas membre associé, des frais de dossier de 50 € par formation sont demandés.
- Joindre une photocopie de votre attestation** de versement relatif à la contribution au Fond d'Assurance Formation (FAF), due au titre de votre activité de l'année 2020 ou 2021, délivrée par l'URSSAF en 2021 ou 2022 ET une feuille de soins barrée (Pour les médecins remplaçants : joindre une copie d'un contrat de remplacement effectué en 2021 ou 2022.)
- Sur le site www.afpa.org, soit vous préinscrivez au programme choisi en vous connectant à votre espace adhérent, soit télécharger le bulletin d'inscription.
- Envoyer un chèque de caution de 250 €** à l'ordre de l'AFPA **pour chaque formation**. Ce chèque vous sera restitué ou détruit après la formation. En revanche, compte-tenu des frais d'organisation engagés, il sera encaissé par l'AFPA en cas d'annulation moins de 3 semaines avant la date de la formation, ou si vous ne réalisez pas la totalité de la formation.
- Hébergement** en Métropole : Pour les séminaires de 2 jours ou dans le cas de deux formations FAF successives sur le même thème :
 - > **si vous habitez à plus de 100 km**, la nuit intermédiaire dans un hôtel choisi par l'AFPA sera prise en charge sur inscription. Joignez **un chèque de caution de 130 €** libellé à l'ordre de l'AFPA (il sera encaissé en cas d'annulation moins de 3 semaines avant la date de la formation ou de réservation faite mais non honorée par le participant). Les pauses et déjeuner sont offerts, le dîner reste libre et à votre charge.
 - > **Si vous habitez à moins de 100 km**, l'AFPA peut vous réserver une chambre et vous demande **une participation de 85 €** ainsi qu'un chèque de caution de 130 € libellé à l'ordre de l'AFPA.
- En cas de situation de handicap**, merci de vous rapprocher de notre **Référent Handicap : Emmanuèle Grassin** pediatres@afpa.org

ÉCRIRE EN MAJUSCULES LISIBLEMENT

M. Mme Nom et prénom :

Nom de naissance (si différent du nom) :

Adresse professionnelle ou

personnelle :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Portable :

E-mail (*indispensable*) :

Date de Naissance :

Année de thèse :

Année d'installation :

Lieu d'exercice :

urbain

rural

semi-rural

Spécialité :

Exercice exclusif (100%) :

libéral exclusif

salarié exclusif

Libéral mixte

Exercice dominant > 50 % (à préciser) :

Libéral

PMI

Crèche

MECS

Hôpital

Autre :

Exerce en maternité

Type de cabinet :

individuel

groupe

Secteur 1

Secteur 2

Autre :

N° ADELI :

sur feuille de soin

N° R.P.P.S :

RPPS : Répertoire Partagé Professionnels de Santé, numéro à 11 chiffres

Numéro Sécurité Sociale :

N° SIRET obligatoire (exercice libéral France et métropole uniquement) :

Ce programme et l'ensemble de la démarche correspondent à mes attentes, j'ai lu les [conditions générales de vente et accepte l'utilisation de mes données par l'AFPA](#)

Récapitulatif des demandes d'inscription- Séminaires AFPA-FAF - 2022

Reporter ci-dessous, les séminaires auxquels vous souhaitez participer. Si vous demandez un hébergement, cochez la case *Hôtel* (*condition voir ci-dessous*)

Date des formations	Intitulé des programmes et villes choisis	Hôtel +100km	Hôtel -100km

Dossiers d'inscription complets à adresser à :

Emmanuèle Grassin - Secrétariat de l'AFPA - 15 rue Maurice Berteaux 33400 TALENCE
Tél. 06 49 57 22 30 - Courriel : pediatres@afpa.org - **Tout dossier incomplet sera renvoyé**



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2022 AUX PROGRAMMES DPC AVEC SÉMINAIRES DE L'AFPA DPC

Programmes indemnisés dans la limite de votre enveloppe DPC annuelle

Procédure d'inscription aux programmes DPC : (inscription possible jusqu'à 15 jours avant la date de formation dans la limite des places disponibles)

1. **L'adhésion est recommandée** : www.afpa.org > **Adhérer à l'AFPA** (paiement en ligne) ou avec un bulletin d'adhésion ; sinon 50€ de frais de dossier sont à régler par formation.
2. Sur le site www.afpa.org, soit vous préinscrivez au programme choisi en vous connectant à votre espace adhérent, soit télécharger le bulletin d'inscription.
3. S'inscrire au programme choisi sur votre compte de formation ANDPC www.mondpc.fr (cf. mode d'emploi sur site www.afpa.org).
4. En cas de situation de handicap, merci de vous rapprocher de notre **Référent Handicap : Valérie Manable** valerie@afpadpc.org

Dans tous les cas :

Envoyer un chèque de caution de 250 € à l'ordre de l'AFPA DPC **pour une formation d'un jour, 500 € pour une formation de deux jours.** Ce chèque sera détruit à l'issue de la formation. En revanche, compte tenu des frais d'organisation engagés, il sera encaissé par l'AFPA DPC en cas d'annulation moins de 3 semaines avant la date de la formation, ou si vous ne réalisez pas la totalité de la formation.

Pour les séminaires de 2 jours indemnisables (forfait ANDPC couvrant l'intégralité du coût de la formation) et ayant lieu en métropole :
> **Si vous habitez à plus de 100 km**, la nuit intermédiaire dans un hôtel choisi par l'AFPA DPC sera prise en charge sur inscription. Cochez la case Hôtel et joignez **un chèque de caution de 130 €** libellé à l'ordre de l'AFPA DPC (il sera encaissé en cas d'annulation moins de trois semaines avant la date de la formation ou de réservation faite mais non honorée par le participant). Les pauses et déjeuner sont offerts, le dîner reste libre et à votre charge.

> **Si vous habitez à moins de 100 km**, l'AFPA DPC peut vous réserver une chambre et vous demande **une participation de 85 €** ainsi qu'un chèque de caution de 130 € libellé à l'ordre de l'AFPA DPC.

ÉCRIRE EN MAJUSCULES LISIBLEMENT

M. Mme Nom et prénom :

Nom de naissance (si différent du nom) :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Tél. : Portable :

E-mail (*indispensable*) :

Préciser obligatoirement Mode d'exercice dominant > (50%) : Libéral Date d'installation : salarié

Et votre spécialité : Pédiatre Autre

Spécialité :

N° ADELI : *sur feuille de soin* Date de Naissance :

N° R.P.P.S : *RPPS : Répertoire Partagé Professionnels de Santé, numéro à 11 chiffres*

Numéro Sécurité Sociale :

N° SIRET obligatoire (exercice libéral France et métropole uniquement) :

Ce programme et l'ensemble de la démarche correspondent à mes attentes, j'ai lu les [conditions générales de ventes et accepte l'utilisation de mes données par AFPA DPC](#)

Demande d'inscription - Programme avec séminaire - AFPA DPC - 2022

- Reporter ci-dessous, pour le programme DPC auquel vous souhaitez participer : le thème du séminaire, la date et le lieu.
 - Si vous demandez un hébergement, cochez la case Hôtel (cf conditions ci-dessus)

	Thème	Date	Lieu	Hôtel +100km	Hôtel -100km
DPC indemnisables					
Programmes payants					

Dossier d'inscription complet à adresser à :
Apôles Santé - BP 152 - 33321 BEGLES Cedex Tél : 07 67 93 71 80

Programmes indemnisés dans la limite de votre enveloppe DPC annuelle

Procédure d'inscription aux programmes DPC : (inscription possible jusqu'à la veille de la date de formation dans la limite des places disponibles). Plus aucune inscription ne sera prise en compte après le 10 octobre 2022.

1. **L'adhésion est recommandée** : www.afpa.org > Adhérer à l'AFPA (paiement en ligne) ou avec un bulletin d'adhésion.
2. Sur le site www.afpa.org, soit vous préinscrivez au programme choisi en vous connectant à votre espace adhérent, soit télécharger le bulletin d'inscription.
3. S'inscrire au programme choisi sur votre compte de formation ANDPC www.mondpc.fr (mode d'emploi sur le site www.afpa.org).
4. En cas de situation de handicap, merci de vous rapprocher de notre Référent Handicap : Valérie Manable valerie@afpadpc.org

Envoyer un chèque de caution de 250 € à l'ordre de l'AFPA DPC. Ce chèque sera détruit à l'issue de la formation. En revanche, compte-tenu des frais d'organisation engagés, il sera encaissé par l'AFPA DPC si vous ne réalisez pas la totalité de la formation.

Si votre enveloppe DPC est épuisée, et que vous souhaitez vous inscrire à un programme supplémentaire labellisé AFPA DPC :

Se rendre sur le site www.afpa.org (onglet formations) ou compléter tous les éléments de la fiche ci-dessous. Une participation vous est demandée, joindre un chèque de 250 € pour les adhérents, ou 350 € pour les non-adhérents à l'ordre de l'AFPA DPC.

ÉCRIRE EN MAJUSCULES LISIBLEMENT

M. Mme Nom et prénom :

Nom de naissance (si différent du nom) :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Portable :

E-mail (*indispensable*) :

Préciser obligatoirement Mode d'exercice dominant > (50%) : Libéral Date d'installation : salarié

Et votre spécialité : Pédiatre Autre

Spécialité :

N° ADELI :

sur feuille de soin

Date de Naissance :

N° R.P.P.S :

RPPS : Répertoire Partagé Professionnels de Santé, numéro à 11 chiffres

Numéro Sécurité Sociale :

N° SIRET obligatoire (exercice libéral France et métropole uniquement) :

Demande d'inscription - Programme AFPA DPC non présentiel en ligne 2022

Reporter ci-dessous, le thème du programme auquel vous souhaitez participer.

Ce programme et l'ensemble de la démarche correspondent à mes attentes, j'ai lu les [conditions générale de vente et accepte l'utilisation de mes données par AFPA DPC](#)

Nom du programme DPC choisi :

Nom du programme payant choisi :

Merci de renvoyer ce formulaire d'inscription avec un chèque de caution de 250 € à l'ordre de l'AFPA DPC à adresser à :

Dossier d'inscription complet à adresser à : Valérie MANABLE Secrétariat DPC-AFPA

82 Bis route de Bourgueil - 37140 RESTIGNE Tél: 07 83 30 46 67 - Courriel: valerie@afpadpc.org